

SÉNAT

Le mardi 5 février 1963

La séance est ouverte à 8 heures du soir, le Président étant au fauteuil.

Prière.

NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur d'informer le Sénat que le greffier a reçu du secrétaire d'État des certificats établissant que

M. Rhéal Bélisle,

M. Paul Yusyk, professeur

ont été appelés au Sénat.

PRÉSENTATION DE NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent à la porte pour être présentés.

Les nouveaux sénateurs sont admis, puis ils remettent les brefs de Sa Majesté les appelant au Sénat. Le greffier donne alors lecture desdits brefs, puis les sénateurs, en présence du greffier, prêtent le serment prescrit par la loi et prennent leurs sièges.

L'honorable Rhéal Bélisle, de Sudbury (Ont.) est présenté par l'honorable M. Brooks et l'honorable M. Choquette.

L'honorable Paul Yuzyk, de Winnipeg (Man.) est présenté par l'honorable M. Brooks et l'honorable M. Hnatyshyn.

Son Honneur le Président informe le Sénat que chacun des nouveaux sénateurs nommés a prononcé la déclaration de qualification et y a souscrit, comme l'exige l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire tenu de recevoir ladite déclaration et d'en être témoin.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable A. J. Brooks dépose sur le Bureau les documents suivants:

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1962 et les dépenses estimatives prévues pour 1963, en vertu du chapitre 13 des Statuts du Canada de 1957-1958, tel qu'il a été modifié, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire d'Optic Lake à Chisel Lake, et de Chisel Lake à Stall Lake, et l'achat par cette Compagnie à

l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, d'une ligne ferroviaire depuis Sipiwesk jusqu'à un point sur la rivière Burntwood près de Mystery Lake, dans la province du Manitoba, conformément à l'article 11 de ladite loi. (Textes anglais et français).

Budget d'établissement de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année financière expirant le 31 décembre 1963, en conformité de l'article 80(2) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, S.R.C. 1952, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1963-105, en date du 22 janvier 1963, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

LE DIVORCE

RAPPORTS DU COMITÉ

L'honorable Arthur W. Roebuck, président du comité permanent des divorces, présente les rapports n^{os} 505 à 523 du comité et en propose l'examen à la prochaine séance.

—Honorables sénateurs, je voudrais consigner au compte rendu certains chiffres relatifs à l'activité du comité permanent des divorces, qui les intéresseront, je pense.

A la fin de la période allouée pour le dépôt des pétitions, j'ai annoncé que nous étions saisis de 902 pétitions. Depuis lors, nous en avons recommandé 520. Ce chiffre comprend, il va sans dire, les 323 pétitions entendues au cours de la dernière session, mais qui n'ont pas été adoptées par la Chambre des communes; elles nous ont été retournées et nous les avons étudiées de nouveau. Jusqu'ici, le comité a donc recommandé et envoyé à l'autre endroit 197 bills. Quatre pétitions ont été rejetées, cinq ont été retirées et 20 ont été partiellement étudiées. Il y a 353 pétitions qui n'ont pas encore été réglées et dont on ne s'est occupé d'aucune façon, sauf qu'elles nous sont parvenues et que nous les avons traitées de la façon habituelle.

Le comité se réunira pour la première fois depuis le congé de Noël le 18 de ce mois peut-être. Les nouvelles salles du comité situées dans l'édifice de l'Ouest ne seront sans doute pas encore prêtes à cette date. Nous nous proposons donc de continuer à tenir nos réunions à l'endroit où nous nous réunissons depuis plusieurs années.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, l'honorable M. Roebuck, appuyé par l'honorable M. Burchill, propose que les rapports n^{os} 505 à 523 inclusivement, présentés par le comité permanent des divorces, soient étudiés à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable M. Macdonald: Sur division. (La motion est adoptée, sur division.)